



Venise et les joyaux de Vénétie (au départ du Sud de la France)

Italie

Départ: Nice, Toulouse, Marseille, Nîmes, Toulon

dès **1355€**

6 jours / 5 nuits

Départ Marseille

Le 12/09/2025

Découvrez Venise en séjour de 6 jours : explorez la Sérénissime, ses îles de la lagune, Vicence, Padoue et la Riviera de la Brenta, entre art et histoire.

Venise et les îles de la Lagune, Vicence, Padoue, la Riviera de la Brenta...

Nouveauté 2025, nous vous proposons de vous installer confortablement pour 5 nuits dans un seul et même hôtel dans la station balnéaire de Lido-di-Jesolo, et de partir à la découverte d'une des plus belles régions d'Europe, la Vénétie. Qui dit Vénétie dit Venise. Mais si la Sérénissime, ses canaux et les îles de sa lagune sont incontournables, les villes alentour, souvent négligées par les touristes trop pressés, sont de véritables bijoux à découvrir sans modération : Padoue ou Vicence vous étonneront par la richesse de leur patrimoine. La Vénétie offre aussi une incroyable douceur de vivre, des paysages magnifiques, entre le littoral de l'Adriatique, la verdoyante et fertile plaine du Pô et les sommets enneigés des Dolomites que vous apercevrez par temps clair.

Atouts plus / Points forts

La magnifique découverte de Venise avec entrée à la basilique Saint-Marc, au palais des Doges et au théâtre de la Fenice

Les îles de la Lagune de Venise, Murano, Burano et Torcello

Vicence et son théâtre Olympique

La villa Pisani sur la Riviera de la Brenta

Les audiophones pour toutes les visites guidées

Les services d'un guide-accompagnateur

Le(s) Transport(s) terrestre(s)

Transport routier :

- Autocar climatisé de Grand Tourisme (NL) de capacité de 46 participants maximum avec chauffeur et accompagnatrice.

Service de prise en charge à domicile ou au plus près

Nous venons vous chercher au plus près de chez vous !

Pour ce voyage vous pouvez rejoindre votre point de rendez-vous dans de nombreuses villes en France.

La sélection de votre point de rendez-vous est à effectuer lors de votre réservation.

Les points de rendez-vous (à l'aller et au retour) pour ce voyage se situent dans les villes des départements suivants:

ALPES-MARITIMES (06), AUDE (11), AVEYRON (12), BOUCHES-DU-RHONE (13), GARD (30), HAUTE-GARONNE (31), HERAULT (34), LOZERE (48), PYRENEES-ORIENTALES (66), VAR (83)

Jour 1 : REGION, LIDO DI JESOLO

départ de votre région en autocar de Grand Tourisme, autoroute par la Lombardie. Déjeuner libre en cours de route. Continuation jusqu'en Vénétie. Dîner nuit.

Jour 2 : VENISE

transfert à Punta Sabbioni et embarquement sur un vaporetto à destination de Venise. Visite guidée pédestre de la Sérénissime : la place et la basilique Saint-Marc (entrée incluse), le palais des Doges (entrée incluse)... Déjeuner. L'après-midi, visite guidée de théâtre de La Fenice, l'un des temples les plus prestigieux de l'opéra italien. Possibilité (en supplément, à réserver et à régler sur place) de promenade en gondole. Retour en fin d'après-midi en bateau à Punta Sabbioni puis à l'hôtel. Dîner nuit.

Infos + étapes : 10Km par la route(7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif)

Jour 3 : LES ÎLES DE LA LAGUNE

transfert à Punta Sabbioni et embarquement sur un bateau pour Murano et Burano, charmantes îles dans la lagune de Venise. Déjeuner sur une des îles. L'après-midi, découverte de Torcello et sa cathédrale Santa-Maria-Assunta, l'un des édifices religieux les plus anciens de la Vénétie, datant de 639 (entrée incluse). Retour en fin d'après-midi en bateau à Punta Sabbioni puis à l'hôtel. Dîner nuit.

Infos + étapes : 10Km par la route(7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif)

Jour 4 : VICENCE

départ pour Vicence (Vicenza en italien) et visite guidée de ce joyau de Vénétie, la ville d'Andrea Palladio, architecte du XVIe siècle qui y a essaimé une foule de palais sublimes. Visite notamment du théâtre Olympique, considéré comme le premier théâtre couvert permanent au monde et un authentique chef-d'oeuvre de l'architecte Andrea Palladio. Déjeuner puis visite de la villa Valmarana ai Nani, aux fresques magnifiques. Retour à l'hôtel en soirée. Dîner nuit.

Infos + étapes : 220Km par la route(7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif)

Jour 5 : PADOUE ET LA RIVIERA DE LA BRENTA

route jusqu'à Padoue, et visite guidée de la ville de Saint-Antoine : la basilique Saint-Antoine, la Place aux Herbes et l'université (vues extérieures)...Déjeuner. L'après-midi sera consacrée à parcourir la Riviera de la Brenta avec ses villas palladiennes, résidences d'été des nobles familles de l'ancienne République de Venise. Visite de la villa Pisani, devenue musée national et qui abrite des oeuvres d'art et du mobilier des XVIIIème et XIXème siècles. Retour à l'hôtel en soirée. Dîner d'au-revoir. Nuit.

Infos + étapes : 165Km par la route(7) (Durées et distances journalières totales à titre indicatif)

Jour 6 : LIDO DI JESOLO, REGION

départ matinal pour la Lombardie, déjeuner libre en cours de route et arrivée dans votre région en soirée.

Les Formalités

Carte nationale d'identité (fin de validité non dépassée) ou passeport en cours de validité.

Informations complémentaires sur le programme

Fourniture d'audiophone pour les visites.

Conditions de vente et d'annulation :

Conditions de réalisation et annulation

Organisateur Technique :

Conditions de réalisation suivant les descriptifs de la fiche Voyage, les informations ci-dessous et les informations des prestations complémentaires (options) réservées.

SALAÜN HOLIDAYS, SAS au capital de 500.000 EUR, dont le siège social est situé au 38, rue de Quimper (29590) PONT DE BUIS LES QUIMERCH, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de QUIMPER sous le n°319 394 797, immatriculée au Registre des Agents de Voyages sous le n° IM 029100031 - Garantie financière : APST, 87-89 Rue La Boétie (75017) PARIS. RCP HELVETIA ASSURANCES SA - N° 92007189.

Coordonnées du/des voyageurs : Pour la bonne réalisation de certaines prestations, il est nécessaire et indispensable de fournir à l'organisateur, lors de la réservation, les coordonnées téléphoniques mobiles et adresses électroniques du/des voyageur(s) afin de pouvoir les avertir de tous changements ou toutes modifications éventuelles (lieux, horaires, délais).

rise en charge à domicile : Lieu exact et précis de prise en charge du ou des voyageurs par l'organisateur, défini par le client lors de la réservation (adresse complète, numéro, rue, lieu-dit, ville, spécificités d'accès, etc.). Tout retard ou absence du ou des voyageurs au point de prise en charge à domicile à l'heure défini par l'organisateur engage le ou les client, seul(s) responsable(s) des conséquences liées à leur non-présentation au point de prise en charge convenu.

oint de rendez-vous : Lieu indiqué lors de la réservation par l'organisateur parmi la liste des sites préexistant des lieux de RDV définis par le voyageur. Le point de rendez-vous est donné à titre indicatif et peut être modifié en fonction des conditions de circulation ou d'accessibilité en véhicule desdits lieux. Le point de ramassage définitif pourra être modifié unilatéralement par l'organisateur jusqu'à 24H avant le départ convenu. L'organisateur se réserve le droit d'utiliser tous types de véhicules (autocar, taxi, VTC, minibus) pour la réalisation des prestations dites « d'acheminement ». Tout retard ou absence du ou des voyageurs au point de rendez-vous à l'heure défini par l'organisateur engage le ou les client, seul(s) responsable(s) des conséquences liées à leur non-présentation au point de rendez-vous convenu.

En fonction des contraintes liées au pré et post acheminement des passagers (disponibilités des vols, horaires des trains, moyens terrestres mis en oeuvre selon l'éloignement des passagers, impératifs imposés par la législation, grèves ou encore en raison des conditions météorologiques, etc.), Salaun Holidays peut être amené à opérer le transfert des passagers la veille de leur départ sur l'aéroport de Paris (ou le lendemain au retour). Dans cette hypothèse, les frais d'hébergement (hôtel et petit déjeuner) sont à la charge des passagers.

Visites et excursions incluses dans le forfait de base ou optionnelles intégrées à la réservation : Le programme prévu est celui qui a été défini à la publication de ce voyage. Les conditions d'exécution des prestations complémentaires soumises à réservation, non incluses dans le forfait de base, se réalisent suivant les descriptifs fournis par le voyageur. Sauf d'empêchement lié à des circonstances exceptionnelles et inévitable, l'ensemble des prestations prévues est respecté. Toutefois, le programme initialement prévu est susceptible d'être modifié en raison d'impératifs techniques et/ou pour des motifs liés aux conditions météorologiques ou en raison d'aléas imposés par la modification des rotations aériennes, des jours de marchés, des horaires de bateau, l'état des routes, des vols intérieurs, etc.

Informations complémentaires :

- Voyage non adapté aux personnes à mobilité réduite. Il appartient aux voyageurs de s'assurer de leur aptitude physique à pouvoir réaliser le voyage réservé.
- Conditions de réalisation des prestations complémentaires et/ou optionnelles non-incluses dans le forfait de base (soumises à réservation) : cf. descriptif ad hoc.
- (1) Transferts de votre région - Les informations relatives aux villes, lieux et modalités de prises en charge sont fournies soit lors de l'édition du devis en ligne soit par votre conseiller voyages.

Remise des informations définitives environ 8 jours avant le départ :

le voyageur sera tenu informé par voie postale et/ou par e-mail :

- Des vols et horaires retenus pour la réalisation du voyage
- Des horaires de convocations
- De la liste définitive des hôtels
- Des coordonnées téléphoniques d'assistance de l'organisateur.

Voyage exclusif aux voyageurs du Groupe SALAUN : Salaun Holidays, Nationaltours, BTours (suivant organisateur technique).

Les voyageurs du groupe SALAUN se réservent unilatéralement la possibilité, à certaines dates, de réaliser le voyage en le mutualisant avec d'autres voyageurs. Cette mutualisation ne pourra justifier au bénéfice du client une remise, un remboursement, un changement de date et/ou une compensation financière.

Descriptifs des renvois :

- (1) Si prestation réservée à l'inscription
- (2) Les informations relatives aux vols opérés par les compagnies aériennes sont celles qui sont connues et disponibles à la date d'édition.
- (3) Les temps de trajets (vols ou navigation) et d'escales peuvent être modifiée unilatéralement sur décisions des autorités maritimes et/ou du commandant de bord en fonction des conditions de navigation et/ou des conditions météorologiques.
- (4) La durée des liaisons ferroviaires et des arrêts en gare peut être unilatéralement modifiée sur décisions des autorités ferroviaires et/ou du chef de train en fonction des conditions de trafic et/ou d'incidents techniques et/ou des conditions météorologiques.
- (5) Les chambres individuelles sont de manière générale plus petites que les chambres doubles. La liste des

lieux d'hébergements, leur situation géographique précise et leurs environnements sont connus au moment de la publication du voyage. La liste définitive des hébergements prévus ou de catégorie similaires à ceux qui étaient prévus (selon les Normes Locales applicables) sera remise au voyageur environ 8 jours avant le départ.

(6) « All Inclusive » signifie « à volonté » ou « tout compris » mais dans les conditions et selon les modalités définies par les établissements. Les contenus des formules « boissons incluses » et/ou « All Inclusive » (types de boissons, volumes servis) sont ceux qui sont connus au moment de la publication du voyage.

(7) Le programme de ce voyage est celui qui a été arrêté à la publication de ce voyage. Il est susceptible de modification en raison d'impératifs indépendants de notre volonté en raison de la modification des rotations aériennes, des jours de marchés, des horaires des bateaux, de l'état des routes, des conditions météorologiques, des vols intérieurs, etc. Toutefois, l'ensemble des prestations prévues sera respecté, sauf cas de circonstances exceptionnelles et inévitables.

(8) Les guides et personnels locaux francophones, en dépit de leur maîtrise de la langue française, peuvent avoir un accent très prononcé.

(9) Les guides peuvent être amenés à vous proposer des excursions ou visites complémentaires et facultatives (non comprises dans le programme de nos voyages) qui peuvent exiger le paiement d'un supplément tarifaire à régler sur place. Les conditions de réalisation de ces prestations sont celles définies par le prestataire local. Seules les visites et excursions décrites dans nos fiches produites communiquées à titre d'information précontractuelle et/ou proposées sur place par nos tour-leaders, chauffeurs-accompagnateurs et guides-accompagnateurs engagent notre responsabilité.

(10) NL signifie normes locales.

Conditions d'annulation du fait du voyageur

A plus de soixante (60) jours avant le départ : les sommes acquittées par le client seront au choix de ce dernier :

- Soit reportées sur un autre voyage de son choix dans les 12 (douze) mois qui suivent l'annulation, déduction faite de la somme de 30 EUR par personne à titre de frais d'annulation et de report. Suivant les conditions, il peut être ajouté à ces 30 EUR, les frais réels engagés selon le type de billets (maritime ou ferroviaire) dès l'instant où ils sont non échangeables et non remboursables, les frais de visites non remboursables, et autres frais déjà engagés...

- Soit remboursées au client, déduction faite des frais d'annulation équivalents à :

15 % du prix total du voyage à forfait (1) et non remboursable par l'assurance.

Entre cinquante-neuf (59) et trente-et-un jours (31) jours avant le départ : les sommes acquittées par le client seront, au choix de ce dernier :

- Soit reportées sur un autre voyage de son choix dans les 12 (douze) mois qui suivent l'annulation, déduction faite de la somme de 40 EUR par personne à titre de frais d'annulation et de report. Suivant les conditions, il peut être ajouté à ces 40 EUR, les frais réels engagés selon le type de billets (maritime ou ferroviaire) dès l'instant où ils sont non échangeables et non remboursables, les frais de visites non remboursables, et autres frais déjà engagés...

- Soit remboursées au client, déduction faite des frais d'annulation équivalents à :

20 % du prix total du voyage à forfait (1) et non remboursable par l'assurance.

A partir de trente (30) jours du départ : les frais d'annulation sont calculés suivant le tableau ci-dessous (1) (sauf conditions d'annulation spécifiques de certains voyages, des croisiéristes ou d'autres fournisseurs précisées à la réservation et mentionnées dans le contrat de vente), soit :

De 30 à 21 jours avant le départ : 35% du prix du voyage

De 20 à 8 jours avant le départ : 65% du prix du voyage

De 7 à 2 jours avant le départ : 85% du prix du voyage

Moins de 2 jours avant le départ et non présentation au départ : 100%

Que l'annulation soit demandée par le Client à plus ou à moins de 60 jours du départ, le montant des primes d'assurances souscrites ne sera pas remboursé au client.

Les frais d'annulation sont calculés sur le montant du voyage, surcharges kérosène incluses. Aucun remboursement ne peut intervenir si le client ne se présente pas aux heures et lieux mentionnés par les convocations, de même s'il ne peut présenter les documents de police exigés pour son voyage (passeport, visa, carte d'identité). Si un voyageur ne se présente pas au départ ou abandonne un circuit en cours de route, et cela pour quelque cause ou motif que ce soit, aucun remboursement ne sera consenti.

Les croisières maritimes et fluviales sont soumises à des frais d'annulation spécifiques qui vous seront

communiqués le cas échéant avant votre réservation.

Avant le départ, toute demande de correction d'orthographe dans le prénom ou le nom d'un voyageur pourra donner lieu à l'application des frais de modification (se renseigner en agence).

(1) Sauf conditions d'annulation spécifiques de certains voyages, des croisiéristes ou d'autres fournisseurs précisées à la réservation et mentionnées dans le contrat de vente).

Conditions d'annulation et de fermeture à la vente par le voyageur :

Conformément aux dispositions de l'article L211-14 III du code du tourisme, l'organisateur se réserve le droit d'annuler une date de voyage si celle-ci ne réunit pas le nombre minimum de 20 participant(s). Quand le nombre maximum de 46 participant(s) prévu sur un voyage est atteint, il n'est plus disponible à la vente. Pour plus d'informations sur le minimum et le maximum de participants, ainsi que sur les conditions d'annulations, contactez votre agence de voyages.

Prestations incluses :

Le transport en autocar Grand Tourisme

L'hébergement en hôtel 3* (normes locales), en chambre double

La pension complète du dîner du J1 au petit-déjeuner du J6

Les boissons au cours des repas

Les visites guidées et entrées dans les sites tel que mentionné au programme

Les services d'un guide-accompagnateur pour les excursions au départ de l'hôtel en Vénétie

Les audiophones individuels pour les visites guidées

Les taxes de promotion touristique et services hôteliers en vigueur au 15/10/24.

Prestations non incluses :

Les assurances : nous consulter

La chambre individuelle

Les pourboires.